



Les menuiseries

Les menuiseries en bois sont privilégiées car le bois était le matériau original. Elles seront de préférence peintes et non lasurées ou vernies.

Les fenêtres



Les fenêtres traditionnelles sont en bois, à double vantaux à la française, plus hautes que larges, mais présentent une grande variété de formes. Afin de réussir au mieux votre rénovation, conservez le même nombre de carreaux que les fenêtres d'origine. Cet élément aide à dater votre bâtisse : petits carreaux au 17^{ème} et 18^{ème} siècle, fenêtres à 6 ou 8 carreaux au

19^{ème}. Si vous souhaitez mettre des fenêtres à double vitrage, posez les petits bois plutôt sur les carreaux extérieurs qu'entre les carreaux. Les encadrements des fenêtres sont en pierre ou en bois et parfois badigeonnés de chaux.

Les volets



Les volets, pleins le plus souvent, complètent ces fenêtres à l'extérieur et parfois même à l'intérieur. Les volets en bois à la française à doubles vantaux sont privilégiés car ils apportent une dynamique à la façade et permettent au bâti de mieux s'intégrer dans l'existant. Les volets sont constitués de planches larges reliées par deux ou trois barres solides, évitez les traverses en écharpe aussi appelés volets en "Z". N'oubliez pas que le vernis n'existait pas et que si l'on souhaitait protéger les menuiseries, elles étaient peintes. Regardez les vieilles bâtisses de votre village et comparez avec votre maison. Choisissez ensuite une teinte s'accordant avec la couleur de l'enduit des façades et des couleurs environnantes afin de créer une véritable harmonie.

Les menuiseries PVC et aluminium sont fortement déconseillées en restauration.

Malgré tout, si vous faites ce choix, les coffres des volets roulants seront posés à l'intérieur afin de ne pas dénaturer l'harmonie de la façade. Plutôt que le blanc, très réfléchissant à la lumière, choisissez des teintes foncées et mates (brun, gris, vert foncé). Outre le fait que le PVC s'intègre mal dans nos paysages ariégeois, sa fabrication et son recyclage génèrent une forte empreinte écologique. De plus, le coût des huisseries bois standardisées est souvent moins onéreux que le PVC.

Les annexes

Les annexes (granges) sont souvent intégrées au volume principal. Suivez cet exemple pour vos extensions (garages, vérandas), vous éviterez ainsi de multiplier les pans de toiture, et donc de complexifier et de dénaturer la bâtisse d'origine. Les portes de garage sont souvent situées sur la façade principale. Leur impact visuel est donc très important. En restauration préférez donc les portes battantes en bois.

Les espaces extérieurs

Les espaces extérieurs sont à traiter avec la même intention de sobriété que la bâtisse : respectez les matériaux originels (pierre, bois, fer forgé), conservez les éléments existants (tels que le pavement originel des terrasses) et évitez tout matériau industriel.



Pour tous ces éléments, référez-vous aux fiches « clôtures », « haies mélangées », « jardins responsable ».

INFORMATIONS - CONTACT

Ce document a été élaboré par le SMPNR (Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional) avec la contribution de la DDT (Direction Départementale des Territoires), du STAP (Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine), du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), du Conseil Général et de la commission « gestion de l'espace et des patrimoines » du PNR

Audrey Duraud
SMPNR : 05 61 02 71 69
a.duraud@parc-pyrenees-ariegeoises.fr
www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr



Que dit la Charte ?

L'intégralité de cet article est téléchargeable sur : www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr

Article 7.4.1 Faire connaître les valeurs de l'habitat et des formes urbaines traditionnelles et leur donner vie

Article 7.4.2 Créer une architecture contemporaine de qualité

Article 7.4.3 Conserver et valoriser les patrimoines historiques et identitaires

Le patrimoine bâti est dans les Pyrénées Ariégeoises historiquement considéré comme « modeste ». Il souffre bien souvent d'une méconnaissance, voire d'une non-reconnaissance, et de la faiblesse des moyens pour l'entretenir et le valoriser. Ces phénomènes se traduisent par des dégradations ou par des incongruités architecturales... Les conséquences les plus manifestes aujourd'hui en sont l'abandon des granges et de nombreuses maisons de village, le développement de l'habitat pavillonnaire aux détriments des maisons de centre bourg, et la réaffectation d'usages de certains ouvrages. Ainsi, la conservation et la valorisation du patrimoine bâti, directement lié à l'habitat ou non, sont des enjeux majeurs du PNR.

Restauration, réhabilitation, rénovation : quel terme utiliser ?

RESTAURATION

rétablissement de l'aspect initial d'un bâtiment en utilisant les matériaux et les savoir-faire originels. Ce mode d'intervention, surtout reconnu sur les bâtiments patrimoniaux (moulins, églises, petit patrimoine...), est tout aussi adaptable aux maisons d'habitation.

RÉNOVATION

transformation dont le but est de remettre à neuf tout ou partie d'un bâtiment. Ce terme est souvent employé pour la partie intérieure.

RÉHABILITATION

remise aux normes d'habitabilité actuelle d'un bâtiment ancien. Exemples : réparations, adaptation aux technologies modernes (assainissement, domotique, intégration de panneaux solaires...), mise en sécurité (électricité), redistribution des pièces, travaux touchant les gros œuvres.

Prenez conseil !

S'engager dans une restauration peut s'avérer complexe. Le temps de la réflexion est primordial. Avant d'arrêter ses choix définitifs, il est toujours bénéfique de s'entourer du maximum d'experts et de consulter la réglementation en vigueur :

- **Faites appel à un architecte !** Il vous permettra de définir votre programme en fonction de vos besoins, de vos souhaits, de votre budget et de votre environnement. Consultez la liste des architectes du département sur le site de l'Ordre des Architectes de Midi-Pyrénées (www.architectes.org puis rubrique « Travailler avec un architecte » et « Tableau des architectes »).
- **Prenez connaissance en mairie** des réglementations d'ordre public (Code de l'Urbanisme, document d'urbanisme) auxquelles sera soumise votre maison. Si la commune n'a pas de document d'urbanisme, adressez-vous à la Direction Départementale des Territoires (Secteur Couserans : 05.34.14.33.80, Secteur Foix Haute-Ariège : 05.61.02.32.13, Secteur Pamiers : 05.61.67.75.51).

- **Consultez les sites internet et/ou contactez le PNR** (<http://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr>), le **Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement** (<http://www.caue-mp.fr>), le **Pays, la Communauté de Communes** afin de découvrir les divers guides de recommandations pouvant vous aider dans votre projet. Le CAUE a notamment réalisé des guides « Rénover et aménager » en Haute-Ariège et en Haut-Couserans.
- **Demandez un RDV auprès du CAUE** : des architectes-conseil vous recevront gratuitement et vous guideront dans votre projet - Tous les mardis et jeudis à Foix - 05.61.02.09.50
- **Sollicitez en amont le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ariège** lorsque le projet est situé aux abords d'un monument historique ou dans un site protégé - 05.34.09.36.21

Observez votre maison et son environnement pour mieux intervenir

Avant d'agir, regardez votre maison, analysez pourquoi elle vous a séduit. Détaillez tous les éléments qui en font son charme (environnement paysager, vue, orientation, forme du bâti, détails architecturaux, matériaux utilisés, couleurs...).

Prenez le temps de la connaître : y arriver, rentrer, sortir, déterminer la course du soleil dans la journée et au fil des saisons, regarder où et comment le bâti est touché par les intempéries. L'appréhension de ces éléments est le garant de la réussite de votre projet, tant sur le plan esthétique que financier. De nombreuses erreurs sont dues à des décisions précipitées ou à la méconnaissance des qualités de la maison. En respectant ces éléments lors de vos travaux, vous conserverez une qualité rare à votre maison : le charme de ce qui est authentique.

N'hésitez pas à dessiner les bâtiments sous plusieurs angles et tâchez de répondre à quelques questions de base :

- Le bâtiment est-il simple ou composé ? Quelle est sa destination ?
- Quelles sont les proportions respectives des murs et de la toiture ?
- Y a-t-il des éléments qui frappent à première vue ?
- Quelle est la disposition des ouvertures, leur forme, leur agencement les unes par rapport aux autres ? Le nombre et l'emplacement des souches de cheminées et leurs proportions ?



Toitures

Si vous restaurez votre toit, respectez l'architecture traditionnelle du pays en employant les matériaux appropriés et conservez les pentes de toit locales. Dans les Pyrénées Ariégeoises les toitures sont traditionnellement à deux ou quatre pans. Conservez également les débords de toiture de taille assez importante, ils permettent de protéger les murs des intempéries et de la chaleur.



Toit traditionnel en tuiles canal



Toit en ardoises posées au clou à pureau dégressif



Ouvertures traditionnelles de toiture

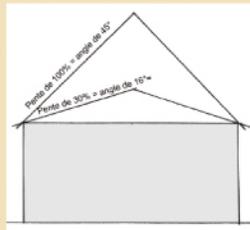


Conservez :

- En zone « tuile » : les pentes de toit entre 30 et 35% et la tuile canal ou romane rouge comme matériau.
- En zone « ardoise » : les pentes de toit entre 80 et 100% et l'ardoise comme matériau en privilégiant les ardoises naturelles posées à pureau dégressif.
- Les ouvertures traditionnelles de toiture, car elles donnent du cachet à la bâtisse.

Bénéficiez d'une subvention pour les toitures en ardoises et lauzes à pureau dégressif ainsi que les ouvertures traditionnelles de toiture.

Pour savoir si votre projet est concerné, contactez le PNR : Tel. 05.61.02.71.69



Ouverture du mur pignon pour exploiter le grenier

Vous aurez peut-être aussi le désir d'aménager le grenier. Pour éviter la perte de caractère, privilégiez, sans abuser, les ouvertures dans les murs pignons de granges (vitrage ou alternance vitrage et bardage bois), ou la conservation ou la création de lucarnes (de la même proportion que les lucarnes traditionnelles), plutôt que des ouvertures de type « velux ».

Les percements de toit respectent souvent l'alignement avec les fenêtres afin de conserver les symétries du bâtiment. Ils pourront être réalisés au moyen de lucarnes ou de petits châssis à tabatière (ciels ouverts), intégrés dans la couverture, mais en aucun cas par des fenêtres de toit ou tout ajout de grandes dimensions.



Ciel ouvert

N'oubliez pas vos cheminées !

Les cheminées doivent être enduites de manière identique à la façade lorsqu'elles sont bâties. Attention, l'utilisation d'un matériau inadapté pour la cheminée peut perturber l'harmonie d'une toiture. De même, évitez l'habillage en pierres qui donne un aspect « faux vieux » à votre cheminée.

Les murs et enduits

Établissez dans un premier temps un diagnostic des caractéristiques du mur : composition de la maçonnerie, pierres taillées ou brutes, revêtement actuel, encadrement d'ouverture en saillie du mur... Ce préalable vous permettra de choisir une intervention adaptée au matériau de support et au statut du bâtiment.

En effet, les matériaux originels sont naturels, poreux, « vivants » puisqu'ils sont en contact avec l'humidité et l'air. Il est donc essentiel d'adapter la matière de l'enduit à ce support pour qu'il y ait une bonne cohésion des matériaux et une intervention réussie. À l'inverse, nier le support et ses caractéristiques (respiration, élasticité), mènerait à

l'apparition de désordres considérables, surtout liés à la gestion de l'humidité (particulièrement présente par capillarité). Le respect de l'authenticité est un impératif incontournable. N'oubliez pas que toutes les maçonneries ne sont pas destinées à être apparentes. L'enduit est avant tout une protection devenue prétexte à la décoration. Les effets de mode actuels poussent parfois les particuliers à « décroûter » leur façade pour mettre à nue une pierre brute non équarrie, assemblée très souvent avec un mortier de terre coupé à la chaux, au détriment de la fonction de protection et d'identité patrimoniale de l'enduit.

Les murs et enduits (suite)



Enduit à la chaux

Les enduits à la chaux sont les enduits traditionnels. L'utilisation du ciment, des produits formulés, des revêtements à base de plastique ou résines est inadaptée à une restauration. Si un des revêtements cités précédemment est actuellement sur la façade, il est conseillé de l'enlever au profit d'un enduit à la chaux.

Les normes européennes facilitent la lecture des nombreux produits présents sur le marché. Pour qu'un enduit à la chaux soit en cohésion avec le support ancien vous devez lire sur le sac ou sur le devis :

- chaux hydraulique naturelle NHL (3,5 ou 2),
- chaux aérienne CL (80 ou 90) ou CL s (chaux en pâte).

Seules ces deux chaux mélangées à du sable et de l'eau garantissent une parfaite adaptation au support ancien. En aucun cas il ne doit y avoir un ingrédient supplémentaire (ciment, colorants, adjuvants chimiques, résine, savon noir...) ou une lettre différente dans l'appellation (Z, X...).

La couleur est donc donnée par le sable ou par un badigeonnage ultérieur.



Les finitions grattées, écrasées, ou représentant une fausse usure du temps, et les baguettes d'angles sont à proscrire : elles sont en rupture avec la démarche patrimoniale.



Joints creusés



Joints en bourellet

Bourellets d'enduit sur les pierres d'angle



Si vous souhaitez laisser la pierre visible sur les granges (seuls édifices où la pierre était apparente), évitez la mise à nu systématique des pierres, que ce soit en creusant les joints ou en réalisant des bourellets d'enduit sur les pierres. Préférez un enduit, au mortier de chaux, à pierre vue qui vient à fleur de la pierre, il permet d'évoquer l'usure et la patine du temps (cf.ci-contre).

Les chaînes d'angle

Lors de travaux de rénovation, les chaînes d'angles sont souvent remises à nu. Cependant, seules les maisons bourgeoises avaient des pierres et un mortier forts pour résister aux intempéries. En retirant l'enduit de protection, vous dégraderez à terme l'état sanitaire de votre bâtiment.



Les ouvertures

Les travées

L'harmonie des façades se caractérise par la présence de travées de fenêtres. Plus la bâtisse est grande plus les travées sont nombreuses. Les percements sont réalisés en suivant des lignes verticales, conférant ainsi au bâti un aspect symétrique.



Maison d'habitation à 2 travées



Maison d'habitation à 5 travées

Créer une nouvelle ouverture dans un bâtiment ancien est l'une des opérations les plus difficiles à concevoir.

Elle doit être pensée longuement : utilité réelle, orientation, ensoleillement, vent dominant, forme, harmonie et respect de l'identité de l'édifice. Un dessin de la façade est un préalable indispensable.

Conservez les symétries des travées et donc de la façade. De même conservez l'esprit d'implantation en vertical.

Respectez les proportions et la composition des fenêtres et des portes anciennes : ouverture plus haute que large, alignement des linteaux.

Votre action devra rester la plus discrète possible et tout aménagement doit avant tout privilégier les ouvertures existantes.